

Planche 022

Approuvé le 05 avril 2019
Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023

Mise à jour par procédure simplifiée le 15 décembre 2023

4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire(s) : Loire Sevre Vignoble

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

- NL** Zonage
 -  Périmètre d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

- XXX Linéaire commercial couple
 - XXX Linéaire commercial strict

Périmètre ou linéaire artisanal

-  et/ou de services
 -  Polarité commerciale majeure
 -  Polarité commerciale intermédiaire

 Polarité commerciale de proximité
et centralité commerciale Nantaise

-  Périmètre de projet urbain intégrant des commerces
 -  Pôle de services
 -  Périmètre tertiaire

Environ Biol Fish (2006) 79:55–65

- ## Emplacements Réservés

 -  Emplacement réservé pour mixité sociale
 -  Servitude de constructibilité limitée
 -  Emplacement réservé pour mixité sociale

 d'intérêt général

- d'intérêt général de type flottant

Espace Boisé Classé (EBC)

-  Espace Paysager à Protéger (EPP)
 -  Espace Paysager à Protéger
Zone humide (EPP)

Fond de plan

-  Parcelle
 -  Emprise Bâtie
 -  Surface en eau
 -  Limite communale

Format d'impression des plans 913 x 991 mm

Format d'impression des plans 913 x 991 mm
Référentiel Parcellaire Cadastral Unique actualisé

GRILLE DF REPFRAGE

